

**POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE AUX DÉFIS  
ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE DEMAIN.**

Mémoire rédigé dans le cadre de la consultation pour la SQRI 2022

Par

**Thomas Gulian, Ph.D.,**  
chercheur et chargé du  
développement, Institut  
de recherche sur  
l'intégration  
professionnelle des  
immigrants, Collège de  
Maisonneuve

**Marie-Ève Blackburn,  
Ph.D.,** Chercheure,  
ÉCOBES-Recherche et  
transfert du Cégep de  
Jonquière et cotitulaire de  
la Chaire conjointe UQAC-  
Cégep de Jonquière sur la  
vie et la santé des jeunes  
(VISAJ)

**Catherine Fichten, Ph.D,**  
Enseignante-chercheure,  
Collège Dawson,  
Département de  
Psychologie et Co-  
directrice Réseau de  
Recherche Adaptech

## Introduction

Ce mémoire s'inscrit dans la démarche de consultation initiée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) dans le cadre de l'élaboration de la prochaine Stratégie Québécoise de recherche et d'innovation (SQRI). Il présente le point de vue de trois chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s de collèges, œuvrant tous depuis plus de 15 ans dans le réseau des collèges, relativement aux grands enjeux entourant l'élaboration de la prochaine SQRI. Ce mémoire se divise en trois parties. La première présente nos recherches, leurs caractéristiques, les innovations qu'elles ont entraînées, et leur contribution à la résolution des enjeux socioéconomiques dans nos champs d'activités respectifs. La seconde est consacrée aux principaux enjeux de demain que la SQRI devra contribuer à résoudre par la recherche et l'innovation. Enfin, la troisième partie détaille les propositions concrètes que nous soumettons au MEI en vue de permettre une plus grande contribution de la recherche collégiale à la résolution des défis socioéconomiques à venir.

## I – Présentation

### 1) Présentation des chercheur.e.s et de nos organisations

Les auteur.e.s de ce mémoire représentent une variété de domaines de recherche et de statuts en recherche collégiale. Il/Elles œuvrent depuis longtemps dans le réseau à titre de chercheur.e.s ou d'enseignante-chercheure tant au sein de collèges publics francophones qu'anglophones, et tant en région qu'à Montréal.

**Thomas Gulian**, docteur en science politique (Université de Montréal, 2010), est chercheur et chargé du développement scientifique à l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) au Collège de Maisonneuve. Il mène des recherches et des projets d'innovation depuis douze ans avec une très grande variété d'organisations (ministères, municipalités, OBNL et entreprises, Collèges). Ses domaines d'expertise sont : l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des personnes issues de l'immigration.

**Marie-Ève Blackburn** est détentriche de doctorat en sciences humaines appliquées (Université de Montréal, 2013) est chercheure au sein d'ÉCOBES-Recherche et transfert du Cégep de Jonquière depuis 2003. Elle est aussi cotitulaire d'une Chaire de recherche interordre UQAC-Cégep de Jonquière sur la vie et la santé des jeunes (Chaire VISAJ). Ses expériences de collaborations multisectorielles et multidisciplinaires l'ont amenée à développer une expertise spécifique non seulement au regard de la communication scientifique, mais également du transfert des connaissances et de la vulgarisation. Ses domaines d'expertises principaux concernent surtout des projets en sociologie de la jeunesse et de la santé. Ses travaux touchent l'évolution du bien-être psychologique et social des jeunes, tel que leur estime de soi et leur satisfaction corporelle, de même

qu'aux questions touchant à leur insertion professionnelle et à leurs parcours scolaires et à la migration interrégionale des jeunes et à leur établissement durable.

**Catherine Fichten, Ph.D. (McGill University, 1978)** est actuellement professeure au Département de psychologie du Collège Dawson, professeure agrégée au Département de psychiatrie de l'Université McGill et psychologue clinique de l'Unité de psychothérapie comportementale et de recherche de l'Hôpital général juif. Elle est également codirectrice du Réseau de Recherche Adaptech/Adaptech Research Network, un groupe de recherche bilingue et multidisciplinaire subventionné et basé au Collège Dawson. Le Réseau de Recherche Adaptech est composé d'une équipe de chercheurs, d'étudiants et de consommateurs et mène des études auprès des étudiants collégiaux et universitaires en situation de handicap au Canada. Fondé en 1996, le regroupement est situé au Collège Dawson à Montréal. Le principal objectif du réseau de recherche Adaptech est de fournir des informations empiriques pour soutenir les prises de décisions concernant les nouvelles politiques ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication afin qu'elles reflètent bien les besoins et les préoccupations de diverses parties concernées incluant : les étudiants collégiaux et universitaires et les récents diplômés en situation de handicap; les professeurs qui leur enseignent; les professionnels qui rendent accessibles les soutiens adaptés, technologiques et autres disponibles à la communauté de l'éducation postsecondaire. Elle publie souvent en anglais et en français avec des collègues et étudiants et détient présentement des subventions d'organismes provinciaux et fédéraux. Dre Catherine Fichten est la lauréate du *Prix pour contributions remarquables au service public ou communautaire* de la Société canadienne de psychologie, du Prix d'ACFAS Denise Barbeau, du *Prix Reconnaissance de l'Association pour la recherche au collégial (ARC)*, du *Prix pour Contribution au développement de carrières scientifiques* de l'ARC, et a reçu le *CSUN Fred Strache Leadership Award*.

## 2) Thématiques de recherche (en lien avec les défis identifiés par la SQRI).

Les thématiques de recherche des auteur.e.s de ce mémoire recouvrent certains des enjeux socioéconomiques les plus importants que connaît le Québec actuellement.

### **L'inclusion des personnes immigrantes**

Dans les dernières années, le Québec a accueilli plusieurs dizaines de milliers de personnes immigrantes. Dimension essentielle de la croissance économique et de l'enrichissement social et culturel de la Province, l'immigration représente un atout pour le Québec. Toutefois, la contribution économique et sociale des personnes immigrantes est limitée en raison d'obstacles majeurs. Par exemple, les entreprises québécoises n'adoptent pas toujours des pratiques favorisant l'inclusion de ces personnes à leur pleine mesure. La non reconnaissance de leurs qualifications et de leurs compétences, leur accès limité aux métiers réglementés ou à des postes d'encadrement sont autant de facteurs entraînant une perte de richesse pour le Québec. Malgré la forte diminution du taux de chômage au Québec dans les années qui ont précédé la pandémie de COVID-19, les personnes immigrantes récentes connaissent trois fois plus de chômage que la

population native. Les OSBL accompagnant les personnes immigrantes sont confrontées à de nouveaux enjeux d'intervention pour lesquels ils doivent être outillés, et ce dans une démarche d'accompagnement du plus en plus personnalisée et pointue en raison de la complexification des parcours et des statuts d'immigration. Le réseau de l'éducation doit composer avec la diversité croissante des élèves et étudiant.e.s, ce qui nécessite de repenser les services et les pratiques pédagogiques afin d'améliorer la réussite de ces dernier.e.s. Enfin, les phénomènes de discrimination, de xénophobie et de racisme entraînent des situations qui polarisent le tissu social et parfois de façon tragique, comme en a témoigné l'attentat à la Mosquée de Québec en janvier 2017. Ces défis étaient largement documentés avant la pandémie de COVID-19, mais les données récentes montrent un accroissement des inégalités économiques dont les populations comme les étudiants et jeunes diplômés en situation de handicap, les immigrant.e.s, surtout récent.e.s, font les frais, ainsi que l'augmentation des phénomènes de discrimination, notamment en direction des minorités racisées. L'édification d'une société équitable, diversifiée et inclusive constitue ainsi un défi majeur des années à venir.

### **Des problématiques sociales ayant des impacts durables sur un développement global positif des jeunes**

L'adaptation psychologique et scolaire des étudiants.es collégiens.nes aux études à distance, les violences sexuelles en milieu collégial, l'adaptation psychosociale des jeunes adultes, l'insatisfaction corporelle des jeunes et les troubles de comportement alimentaire en découlant de même que l'établissement durable des jeunes en région pour une occupation intégrée du territoire sont toutes des problématiques sociales qui sont susceptibles de nuire au développement global des jeunes. La jeunesse est une période charnière du développement humain. Lorsque le développement est positif, un jeune arrivera généralement à bien s'ajuster dans ces nouveaux rôles sociaux une fois à l'âge adulte (travailleurs, parents, citoyens, etc.). Toutefois, lorsque le développement est plus difficile et que des défis tels que des troubles de santé mentale, des abus sexuels, des troubles scolaires surviennent, des impacts sur leur vie adulte sont généralement rencontrés et des coûts sociaux liés à ces problématiques sont élevés. Par exemple, un jeune décrocheur comparativement à un jeune diplômé du secondaire coûte environ 120 000\$ à la société (Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire du Québec, 2009), alors que les coûts sociaux d'un cas de maltraitance sont évalués en moyenne à 210 000\$<sup>1</sup>. Mieux comprendre les facteurs de protection liée à une meilleure adaptation de même que les processus de base des inégalités sociales permettent sont des enjeux sur lesquels peuvent s'appuyer le développement de pratiques de prévention innovantes et plus ciblées auprès des jeunes. La promotion et le bien-être des jeunes est d'ailleurs un des objectifs identifiés dans les objectifs du millénaire de l'Organisation Mondiale de la Santé. Un développement positif des jeunes leur permettra de mieux contribuer à la société de demain.

---

<sup>1</sup> Fang, X., Brown, S.D., Florence, C.S., & Mercy, J.A. (2012) The economic burden of child maltreatment in the United States and implications for prevention, *Child Abuse & Neglect* 36, 2: 156-165. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2011.10.006>

## **Pour une plus grande participation sociale et économique des personnes en situation de handicap**

Près de 20% des étudiants canadiens et américains inscrits dans des collèges soit de deux ou de quatre ans sont dans une situation de handicap. Ces étudiants font face à une variété d'obstacles lors de leurs études postsecondaires, ce qui inclut les difficultés rencontrées avec les services de soutien, les attitudes des professeurs ainsi que des problèmes technologiques. Compte tenu de leur grand nombre, il est essentiel de comprendre les facilitateurs et les difficultés que les étudiants en situation de handicap rencontrent pour assurer leur réussite scolaire. Plusieurs études illustrent que les étudiants en situation de handicap obtiennent leurs diplômes au même rythme que les étudiants n'ayant pas un handicap, par contre, le processus leur prend plus de temps. Des étudiants en situation de handicap sont plus susceptibles de fréquenter des collèges de deux ans et des collèges communautaires comparés à des établissements postsecondaires de quatre ans. De plus, il est important de noter que presque la moitié des élèves qui admettent avoir un handicap ne s'inscrivent pas pour recevoir des mesures d'accommodements pour leurs incapacités. Ces étudiants font face à leurs besoins manquants tout seuls. L'économie québécoise est de plus en plus basée sur le savoir, ce qui implique que l'enseignement postsecondaire devient d'autant plus important. Les données montrent que les étudiants qui ne terminent pas un programme d'étude postsecondaire sont moins susceptibles d'avoir un emploi et reçoivent un salaire inférieur à celui des diplômés. Il y a plusieurs raisons qui expliquent le grand nombre d'étudiants en situation de handicap qui complètent leurs études : la reconnaissance accrue de leurs besoins spécifiques, l'inclusion de handicaps autre qu'une déficience motrice et sensorielle, une démedicalisation de l'invalidité dans le contexte postsecondaire, et la présence accrue des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur.

- 3) Une recherche interdisciplinaire et partenariale en prise avec les besoins des organisations publiques et privées

**Nos recherches sont appliquées, partenariales et collaboratives.** Elles répondent directement aux besoins des organisations, qu'elles soient publiques, parapubliques ou privées. Elles permettent en premier lieu de produire des connaissances en vue d'une **aide à la décision**. Ainsi, Thomas Gulian, avec l'équipe de l'IRIPI, a développé, pour le compte et en partenariat avec la Ville de Montréal, un outil de mesure récurrent des enjeux vécus par les personnes immigrantes dans une optique d'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+), dont les résultats vont orienter les politiques publiques de la Ville de Montréal pour les prochaines années<sup>2</sup>. Il collabore actuellement

---

<sup>2</sup> Thomas Gulian, Monica Schlobach, Danic Ostiguy Yanick Tadjalogue-Agoumfo et Monica Grigore-Dovlette (avec la collaboration de Jocelyn Lefebvre et Rabih Jamil). 2021. « Baromètre *Écho* 2020 de la Ville de Montréal sur l'inclusion des personnes immigrantes », Montréal : Rapport de recherche de l'Institut de

avec ses collègues de l'IRIPI, au sein d'un projet financé par le FRQ-SC, avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), afin de mieux comprendre les parcours d'intégration des personnes immigrantes récentes à Montréal, et ce dans le contexte de la mise du nouveau Programme d'accompagnement personnalisé (PAP) initié par le MIFI<sup>3</sup>. Marie-Ève Blackburn, dans le cadre du Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES) a tracé le portrait des violences sexuelles en milieu collégial en partenariat avec la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles de l'UQAM, l'organisme Boscoville, la Fédération des cégeps, ainsi que les 5 collèges participants (Jonquière, Ahuntsic, Montmorency, Outaouais et Sainte-Foy) afin de mieux cibler les activités de prévention et de sensibilisation aux violences sexuelles en milieu collégial. En fait, les recherches de Mme Blackburn privilégient une approche combinant une fine analyse des besoins du milieu et le développement de solutions adaptées aux problématiques soulevées par les différents partenaires et organismes.

Catherine Fichten a collaboré avec plusieurs partenaires du Collège Dawson, de l'Université de McGill, ainsi que des partenaires du Royaume-Uni, des États-Unis, d'Allemagne et d'Israël afin de produire des articles scientifiques, des chapitres de livres et des conférences. Elle est membre du Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP), du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR), et de l'Unité de recherche et de psychothérapie comportementale de l'Hôpital général juif. Ses travaux collaboratifs avec l'Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS) garantissent que les étudiants québécois en situation de handicap sont bien informés des études menées à leur sujet. Dû au fait que le Réseau de recherche Adaptech implique des étudiants en situation de handicap ainsi que les services d'accessibilité sur le campus, elle assure que les conseillers pédagogiques postsecondaires ont accès aux résultats de ses publications destinées aux professionnels comme *Communiqué*. Ses publications bilingues apparaissent également dans des revues comme *Pédagogie collégiale* destinées aux professeurs.

En deuxième lieu, nous accompagnons les organisations afin de **co-construire avec elles des innovations leur permettant de répondre aux défis socioéconomiques qu'elles rencontrent**. Par exemple, Marie-Ève Blackburn avec l'équipe d'ÉCOBES accompagnent différents organismes dans l'évaluation de leur pratique et interventions afin de cocréer avec eux par la suite des innovations leur permettant de remplir leur mission de façon plus efficiente. À titre d'exemple, M-E Blackburn a accompagné ÉquiLibre qui est un

---

recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants.  
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d\\_social\\_fr/media/documents/barometre-echo\\_rapport.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/barometre-echo_rapport.pdf)

<sup>3</sup> Thomas Gulian, Monica Schlobach, Kaisa Vuoristo, Deena White (avec la collaboration de Valérie Beaugard, MIFI et Abdou Fat Lam, CIUSSS Ouest-de-l'île de Montréal). *Accès à l'information et intégration socioprofessionnelle des immigrant.e.s récent.e.s à Montréal*, Subvention pour projet de recherche en équipe en milieu collégial, Fonds-Recherche-Québec-Société et Culture.

organisme à but non lucratif destiné à prévenir et diminuer les problèmes liés au poids et à l'image corporelle dans la population dans l'évaluation de son programme de sensibilisation en milieu scolaire « Bien dans sa tête, Bien dans sa peau ». L'évaluation de son programme a servi de base, par des données probantes, à la bonification et l'optimisation des ateliers du programme. Thomas Gulian collabore, avec l'équipe de l'IRIPI, depuis des années avec de nombreuses entreprises québécoises afin de produire des approches et outils innovants de gestion des ressources humaines visant à mieux intégrer les personnes immigrantes dans les milieux de travail<sup>4</sup>. Dans un contexte où la reprise économique va dépendre de plus en plus de la capacité des entreprises à tirer parti au maximum des compétences de ces personnes, ces innovations sont cruciales.

Nos recherches utilisent des **méthodes originales de collaboration avec les organisations et les entreprises**. Ainsi, les trois auteur.es du mémoire ont tous mené plusieurs projets de recherche et d'intervention s'inspirant des démarches de cocréation utilisées dans les Laboratoire vivant mettant l'utilisateur au centre de la démarche comme cochercheur.s et cocréateurs afin de permettre d'améliorer les pratiques et mieux répondre aux besoins des milieux<sup>5</sup>. Catherine Fichten a également mené des projets de co-construction de connaissances avec des étudiants, des professeurs et des conseillers pédagogiques. Mais elle et son équipe effectuent également des recherches fondamentales<sup>6</sup>.

Une autre caractéristique de nos recherches est qu'elles sont résolument **interdisciplinaires, ce qui est une condition nécessaire pour répondre à des défis de plus en plus complexes**. La résolution de problèmes socioéconomiques complexes nécessite de pouvoir puiser dans différentes disciplines et savoirs scientifiques et pratiques.

---

<sup>4</sup> Thomas Gulian, Monica Schlobach et Danic Ostiguy, « Pour une approche contextualisée et participative de la gestion de la diversité en entreprise : l'exemple d'une entreprise de la pétrochimie montréalaise ». Les Cahiers de l'IRIPI, 2020, pp. 52-62. <https://iripi.ca/wp-content/uploads/2020/11/Actes-du-colloque.pdf>

<sup>5</sup> Exemples de projet s'inspirant de la démarche LL : 1) Sensibiliser les intervenants aux impacts de leurs croyances à l'égard du TDAH, des jeunes et de leurs problèmes. Projet d'intégration de recherche et de création du comité de liaison institutionnel de l'UQAC (2020-21). Cochercheurs principaux : Marie-Eve Blackburn et Marie-Christine Brault; 2) Développement de stratégies novatrices de transfert de connaissances en milieu scolaire basé sur l'évaluation d'un programme d'information génétique. Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC), CRSNG (2018-20). Chercheuse principale : Marie-Ève Blackburn. Cochercheurs : Julie Auclair, Philippe Boily, Marie-Hélène Lambert, Karine Tremblay. 3) Image corporelle et estime de soi chez les adolescents: effets à court et moyen terme d'un programme d'intervention en milieu scolaire. FISCC, CRSH) (2015-18) Chercheuse principale : Marie-Ève Blackburn, cochercheuses : Catherine Bégin, Marie-Christine Brault, Jacinthe Dion, Lina Ricciardelli, Anouck Sénécal. Thomas Gulian mène, pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, un projet s'inspirant des *Laboratoires Vivants* (« Living Lab ») avec différents collèges et enseignant.e.s de ces collèges, en vue de produire des outils pédagogiques inclusifs, permettant d'améliorer la réussite des étudiant.e.s issu.e.s de la diversité ethnoculturelle.

<sup>6</sup> <https://adaptech.org/fr/publication-category/peer-reviewed-journal-articles/> et [www.fichten.org](http://www.fichten.org)

**Enfin, nos recherches permettent de nouer des collaborations avec différents acteurs de la chaîne de l'innovation tant au Québec, au Canada qu'à l'international.** Marie-Ève Blackburn est aussi nommée comme professeure associée au Département des sciences de la santé de l'UQAC, professeure associée au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Sherbrooke, chercheure régulière au Centre de recherche Charles-Le Moyne –Saguenay–Lac-Saint-Jean sur les innovations en santé (CR-CSIS), chercheure associée au Centre intersectoriel en santé durable de l'UQAC, de même que Membre de l'*International Academy of Body Image, Eating Problems and Health*. Elle a participé à l'organisation de colloques internationaux et s'implique également comme administratrice au sein du Conseil d'administration des Fonds de recherche du Québec-Santé (FRQS). Catherine Fichten est Professeure agrégée au Département de psychiatrie de l'Université McGill et psychologue clinicienne à l'Unité de recherche et de psychothérapie comportementale de l'Hôpital général juif. Thomas Gulian est chercheur régulier au sein du Centre de partage de savoirs *InterActions*, du CIUSSS du Nord de l'Île de Montréal, un centre affilié universitaire financé par le FRQ-SC, spécialisé dans le transfert des connaissances en vue de répondre aux problèmes sociosanitaires complexes<sup>7</sup>. En tant qu'enseignante-chercheuse, la recherche de Catherine Fichten comprend également la recherche fondamentale avec des subventions du CRSH, du FRQNT, du FRQSC et de l'IRSC. En effet, c'est principalement dans ce domaine que Catherine contribue. Cela signifie que son travail est également un contributeur majeur à la communauté scientifique québécoise et canadienne.

Ces recherches n'auraient pu voir le jour sans le développement des financements consacrés à la recherche collégiale. Par exemple, le ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur, par le biais des programmes PART (volet innovation sociale et technologique) et PAREA, contribue depuis longtemps au financement des projets des enseignant.e.s-chercheur.e.s et chercheur.e.s de CCTT et de collège. Malheureusement, le programme PART est peu approprié pour les chercheur.e.s qui ne sont pas membres d'un CCTT et le programme PAREA ne finance que des projets en éducation, et encore, peu de projets sont financés dans ce programme en raison de la rareté des fonds. Les enseignants-chercheurs qui ne sont pas affiliés à un CCTT ont besoin de davantage de soutien pour ce qui concerne la recherche qui ne touche pas l'éducation et ont besoin de dégagement de tâches d'enseignement pour mener des recherches financées par les fonds fédéraux et provinciaux qui financent la recherche fondamentale.

Les Fonds de recherche du Québec (FRQ), et plus récemment le FRQSC et le FRQS, ont développé des programmes de financement pour les chercheur.e.s de collège. Ces financements, bien que très pertinents, ne sont pas suffisants et les FRQ devraient également offrir la possibilité aux chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s de

---

<sup>7</sup> Subvention pour chercheur de collège du Fonds Recherche Québec - Société et Culture obtenu dans le cadre de la participation au programme de recherche de l'Équipe InterActions, Centre de partage des savoirs (CAU) du CIUSSS du Nord-de-l'Île de Montréal.



collège d’agir, à titre de chercheurs principaux, dans les programmes réguliers - nous y reviendrons par la suite.

## **II – Notre vision des enjeux socioéconomiques de demain et des défis que nous rencontrons**

### 1) Les enjeux socioéconomiques de demain

La SQRI devra contribuer à générer des solutions innovantes à des problèmes socioéconomiques complexes. La pandémie de COVID-19 a révélé et accentué des enjeux déjà présents. Toutefois, d’autres enjeux se dessinent et de nouvelles crises – sanitaires ou d’une autre nature : climatiques, économiques ou sociales, etc. – constitueront des défis qui nécessiteront une résilience importante.

**En premier lieu, le Québec devra faire face à la relance économique dans les prochaines années.** Les perspectives de création de richesse sont bonnes, et bien que la Province soit avantageusement positionnée, il est important que cette relance soit réellement inclusive, qu’elle tire parti du potentiel et de la contribution de tout.e.s les Québécois.e.s, peu importe leur origine, leur genre, leur âge, leur condition, etc. Par exemple, il est démontré, depuis longtemps, que les entreprises les plus performantes sont les plus diversifiées du point de vue de leur main-d’œuvre. Or, la crise de la COVID-19 a révélé que les populations les plus touchées par les pertes d’emploi et les inégalités étaient les femmes, les personnes immigrantes, les jeunes et les étudiant.e.s en situation de handicap. À plus long terme, de plus en plus d’économistes montrent qu’il est nécessaire que la croissance économique soit durable et inclusive. Cela signifie qu’il faut repenser les interventions et les pratiques de nombreux acteurs (entreprises, établissements d’éducation et de formation, organismes communautaires, ministères, etc.) afin de mieux soutenir l’inclusion de tou.te.s les Québécois.e.s et d’éliminer les pratiques qui sont porteuses de barrières et d’exclusion. L’argument est non seulement social, mais aussi économique : dans un contexte où le manque de main-d’œuvre fait peser un risque sur la croissance future, le Québec ne peut se passer de ses talents, peu importe par qui ils sont portés et d’où ils viennent. Par exemple, le recours à la main-d’œuvre immigrante constitue une solution prévue pour répondre aux besoins des entreprises, mais il est nécessaire de penser les pratiques d’accueil, d’intégration et de rétention que ce soit à Montréal, mais aussi en régions, et ceci ne pourra se faire qu’avec des innovations sociales reposant sur des résultats de recherche fondés. La situation d’emploi des jeunes demeure une priorité de développement socio-économique, particulièrement dans un contexte régional d’émigration des jeunes, ainsi que pour les jeunes en situation de handicap. Cette question est aussi centrale dans un contexte de vieillissement de la population et de raréfaction de la main-d’œuvre. Une insertion professionnelle réussie concerne d’ailleurs non seulement les enjeux de formation, d’attraction et de rétention de la main d’œuvre, mais également l’organisation et l’efficacité du travail, et ce, particulièrement dans le contexte contemporain d’une diversification des profils

d'employés et des défis de communication et de coopération intergénérationnelles en emploi.

**En second lieu, la crise de la COVID-19 a montré combien les enjeux de santé - physique ou mentale – doivent rester au cœur des préoccupations publiques.** Par exemple, une recherche récente menée par Catherine Fichten illustre que les étudiant.e.s en situation de handicap de niveau postsecondaire sont les plus touchés par la pandémie du COVID-19 comparé aux étudiants non handicapés. Ils sont moins susceptibles de pouvoir utiliser efficacement les technologies de l'information et de la communication nécessaires à l'apprentissage à distance et rencontrent plus de difficultés, ce qui comprend l'abandon des cours. Une recherche réalisée auprès de près de 8 600 collégiens codirigée par Mme Blackburn a démontré que ces étudiants ont vu leur anxiété (de 25% à 40%) et leur état dépressif (34% à 50%) augmenter entre les deux premières vagues de COVID-19 au Québec.

**En troisième lieu, pour faire face aux crises qui se profilent, il est nécessaire de favoriser la résilience, notamment des personnes les plus fragiles de notre société (personnes en situation de handicap, jeunes, immigrant.e.s, personnes âgées, etc.).** *La résilience n'est pas simplement liée aux caractéristiques individuelles : c'est un concept hautement relationnel.* La résilience est favorisée par l'édification, le développement et le maintien de relations sociales harmonieuses, et elle doit se penser dans un contexte croissant de diversification sociale, culturelle, de genre, de capacité, etc. Les phénomènes de discrimination, de racisme, de sexisme et de capacitisme, par exemple, tendent à isoler les membres les plus fragilisés de notre société et à les exclure. En cas de crise, il est nécessaire de pouvoir compter sur des liens sociaux forts et exempts de polarisation. Il en va aussi de l'identité de notre société, de sa capacité à générer un sentiment d'appartenance. L'un des principaux défis de demain sera ainsi la capacité à penser et créer une *identité québécoise inclusive*, permettant la pleine participation et contribution de tous et toutes sans égard aux différences.

Ces défis économiques, sociaux, éducationnels et sanitaires, ne pourront se résoudre sans des résultats de recherches solides - basées sur des approches rigoureuses et évaluées par les pairs - répondant aux préoccupations des entreprises, organisations et communautés, et mis à disposition de ces dernières en vue de leur permettre de prendre des décisions. Ils ne pourront pas se résoudre non plus sans leur accompagnement dans l'élaboration des innovations concrètes nécessaires aux changements des politiques, des pratiques et des façons de faire. **De par la nature et les caractéristiques de leurs recherches, les chercheurs et enseignant.e.s-chercheur.e.s de Collège sont très bien placé.e.s pour mener des projets qui vont permettre la production de ces recherches et innovations.**

Toutefois, nous rencontrons des défis importants, qui nous limitent dans notre contribution à la résolution des enjeux socio-économiques que connaît le Québec.

## 2) Enjeux rencontrés

**En premier lieu, les programmes provinciaux de subvention pour les chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s des collèges sont insuffisamment financés.** Un rapport du ministère de l'Enseignement supérieur (2019)<sup>8</sup> démontrait que les financements accordés aux programmes d'aide à la recherche et au transfert (PART – volet innovation sociale et technologique) et d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) - qui sont les deux programmes principaux que le Québec offre aux chercheurs et enseignant.e.s-chercheur.e.s des collèges – n'ont pas suivi la croissance du nombre de centres de recherche et de chercheurs collégiaux. De plus, ces programmes sont limités dans les partenaires possibles (dans le cas du PART-volet innovation sociale), dans les sujets et domaines de recherche finançables (PAREA) ainsi que dans la structure des postes budgétaires finançables<sup>9</sup>. Bien que ces programmes évoluent et soient mis à jour dans l'effort de mieux correspondre aux réalités d'aujourd'hui, ils pourraient encore être améliorés afin de répondre davantage aux exigences de la recherche d'aujourd'hui, notamment au niveau des partenariats possibles, des sujets finançables (dans le cas du PAREA) et de certaines règles de financements. Par ailleurs, d'autres programmes provinciaux (tel que le programme de projets en innovation sociale du MEI) financent encore trop peu de projets émanant de chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s de collège.

**Il est à noter aussi que trop de besoins sociaux et économiques ne peuvent être considérés du fait du manque de financement ou des délais liés aux dates de tombée des programmes de subvention.** Ainsi, nous recevons de nombreuses demandes criantes d'organisations ou d'entreprises auxquelles il n'est pas possible de répondre en raison du manque de financement ou de la structure actuelle des dates de tombée des programmes de financement. Les besoins criants de différents milieux ne peuvent donc être répondus rapidement. De plus, les partenaires de chercheurs en sciences sociales ne peuvent pas apporter des contributions financières substantielles, car il est fort probable qu'ils recherchent aussi des financements supplémentaires. Cet aspect est central dans plusieurs demandes de fonds destinés aux chercheurs de collège de secteur plus technique travaillant majoritairement avec le secteur privé. Plusieurs programmes nécessitent souvent un apport financier en contribution monétaire, ce que les organismes

---

<sup>8</sup> Québec, ministère de l'Enseignement supérieur. *Révision du modèle d'allocation des ressources à l'enseignement collégial public*. Rapport final. 2019.

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/enseignement-superieur/collegial/Revision-modele-Rapport-final.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/collegial/Revision-modele-Rapport-final.pdf)

<sup>9</sup> Par exemple, certaines activités de recherche ou d'innovation nécessitent de faire appel à l'expertise externe des collèges, mais les budgets limitent le recours à des experts hors-collège. Par ailleurs, certaines organisations, notamment les OBNL, investissent énormément dans les projets d'innovation en partenariat avec les collèges, mais ne touchent pas de fonds pour indemniser cet investissement. À cet égard, le programme FISCC du CRSNG est plus souple et permet des projets plus innovants.

ayant des besoins pouvant être répondu par un secteur des sciences sociales ne peuvent que très rarement faire.

**En second lieu, la recherche n'est pas incluse dans la tâche des enseignant.e.s ni des professionnel.le.s des Collèges.** Leur capacité à développer des projets, établir des liens, mener une veille scientifique et, une fois que le financement est obtenu, à demander un dégrèvement de tâche de la part de leur Collège afin de gérer les projets (dont les enveloppes ne prévoient pas toujours des fonds suffisants à cette fin – voire parfois, pas de fonds du tout), est très limité. Par ailleurs, la subvention de fonctionnement des CCTT est très réduite eu égard à la diversité des missions qui leur incombent (recherche appliquée, soutien à l'innovation, formation et transfert de connaissances). Les CCTT ont donc peu de marge de manœuvre pour bonifier les financements des projets lorsque ces derniers ne prennent pas en charge une partie ou la totalité des salaires des chercheur.e.s ou pour mener des activités qui ne sont pas financées par les projets eux-mêmes et qui sont pourtant inscrites dans leur mission : développement de partenariats, prospection, veille, partage de connaissance (tel que l'organisation de colloques, d'activités d'information et de formation en direction des entreprises et des organisations), réseautage, ou même publications scientifiques.

Afin d'axer la recherche sur les besoins sociaux et économiques actuels, il est important que le financement soit lié à la mission et au projet, mais un équilibre est à trouver avec le financement d'activités qui, bien qu'essentielles au développement ou au transfert des connaissances et des innovations, ne peuvent être directement rattachées à un projet parce qu'elles se situent en amont, ou en aval, d'un projet. Ajoutons aussi que mesurer l'impact des innovations sociales ne peut se faire parfois que plusieurs années après leur implantation. Il est donc nécessaire de pouvoir dégager des ressources pour évaluer l'impact socio-économique des innovations développées quelques années après la fin des projets.

**Les infrastructures de recherche à disposition des chercheur.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s de collège sont insuffisantes.** L'accès aux bases de données scientifiques (articles et données) ou à des logiciels de pointe n'est pas financé. L'Association pour la recherche au Collégial (ARC) a d'ailleurs noté depuis longtemps cette problématique<sup>10</sup>. Le libre accès aux données de recherche est donc pour les chercheurs de collège non seulement un enjeu, mais un besoin bien tangible quotidiennement. Ceci limite la capacité des chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheures de collège de disposer des connaissances les plus actuelles, pourtant essentielles au développement des innovations, et de pouvoir les traiter avec les méthodes les plus à la pointe des techniques

---

<sup>10</sup> Laplante Isabelle, Lynn Lapostole et Jean-Michel Daoust, *Quel accès à la littérature scientifique pour les chercheurs et chercheures du réseau collégial*. Communication affichée présentée dans le cadre du colloque *Des racines et des ailes pour la recherche collégiale* de l'Association pour la recherche au collégial, 85e Congrès de l'Acfas, Université McGill, Montréal, le 8 et 9 mai 2017.

actuelles. C'est également le cas des ordinateurs mis à jour, de l'espace physique pour effectuer la recherche et de la réticence fréquente des administrateurs collégiaux à ne pas pouvoir soutenir la recherche en raison de l'absence de financement d'infrastructure des FRQ (financement que les FRQ mettent à la disposition des universités, mais pas des collèges). Cela a pour effet que l'enseignant-chercheur devient une perte pour les établissements et non un gain.

**La recherche doit se penser avec une composante de risque et d'audace, parfois en amont de l'application.** Or, la plupart des programmes de financement auxquels ont accès les chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s de collège ou pour lesquels ils peuvent être chercheur.e.s principaux.ales sont axés sur la recherche appliquée. Bien que cette dernière doive demeurer une composante essentielle du travail des chercheurs et enseignant.e.s chercheur.e.s de collège, développer une recherche de qualité repose sur l'alternance entre des phases de recherche appliquée et fondamentale. Pourtant, les chercheurs de collèges publient et diffusent les connaissances, mais ils n'empruntent pas les mêmes canaux scientifiques que les chercheur.e.s universitaires, surtout s'ils n'ont pas une échéance de temps suffisante pour le faire.

**Bien que les CCTT aient une mission provinciale, le contact avec les chercheur.e.s ou organisations d'autres pays ou province est bénéfique pour l'innovation.** Bien que certains programmes de financement existent au palier provincial, ils restent encore trop limités et ne permettent pas de mener des projets d'envergure avec des institutions ou chercheur.e.s hors-Québec. Il ne faut pas négliger le réseautage que permet la participation des chercheurs collégiaux à des activités internationales.

**La diffusion de la recherche est également un enjeu majeur,** alors que les politiques publiques doivent reposer sur des données objectives. Bien rares sont les subventions destinées aux chercheur.e.s et aux enseignant.e.s-chercheur.e.s qui permettront de les soutenir dans la rédaction d'articles scientifiques, de participer à des colloques, et surtout internationaux, de rédiger des articles de vulgarisation ou de transfert de connaissances. Trop souvent la recherche se limitera à un rapport de recherche destiné aux seuls partenaires du projet. **Le Programme d'aide à la diffusion des résultats de recherche au collégial (PADRRC)** est une initiative intéressante, mais les montants maximaux prévus ne sont souvent pas suffisants pour couvrir l'ensemble des dépenses pour des congrès internationaux, par exemple.

**Enfin, les étudiant.e.s collégiaux qui souhaitent s'investir en recherche ont trop peu de possibilités de financement.** Or, l'investissement en recherche aux premières étapes du parcours académique peut contribuer à préparer une relève de qualité et donner aux étudiants le goût de se spécialiser dans des filières de recherche, sans mentionner les bénéfices amenés à la persévérance scolaire.

La prochaine section du mémoire abordera les solutions à mettre en œuvre dans la prochaine SQRI pour permettre aux enseignant.e.s-chercheur.e.s et chercheur.e.s de collège de mieux contribuer à la résolution des défis socioéconomiques de demain.

### **III – Propositions**

En regard du potentiel de contribution de la recherche collégiale à la résolution des défis socio-économiques de demain et des enjeux mentionnés, nos propositions pour la prochaine SQRI sont les suivantes.

- 1) Bonifier, par le biais de la SQRI, le financement des programmes de subvention auxquels ont accès les chercheur.e.s de CCTT et des collèges ainsi que les enseignant.e.s-chercheur.e.s de collège.** Nous faisons référence au PART (volet innovation sociale) et PAREA, aux programmes de recherche en équipe en milieu collégial des FRQ mais aussi au programme de projets en innovation sociale du MEI - nous reviendrons. Ceci demanderait que soit prévu dans la SQRI, une augmentation substantielle des budgets consacrés à la recherche collégiale, tout en ne diminuant pas les financements consacrés à d'autres publics (étudiant.e.s et chercheur.e.s d'autres milieux). Cette augmentation devrait permettre notamment de bonifier le dégagement de la tâche d'enseignement offert dans les programmes des FRQ aux enseignant.e.s-chercheur.e.s de collège pour correspondre à leur salaire réel (y compris ceux avec un doctorat) et de leur permettre de passer plus de temps à faire de la recherche dans le cadre de leur projet financé. Également, étant donné que la recherche est en très grande partie autofinancée dans les collèges, (y compris dans les CCTT), il serait opportun que cette augmentation puisse permettre au FRQ de financer une partie du salaire des chercheur.e.s de CCTT et des chercheur.e.s de collège qui obtiennent des subventions de ces programmes.
- 2) Élargir les thèmes de recherche admissibles au PAREA et les partenariats possibles au niveau du PART (volet innovation sociale).**
- 3) Prévoir, à même la SQRI, des fonds afin d'offrir des dégrèvements aux enseignant.e.s-chercheuses afin de leur permettre de préparer des demandes de subvention de qualité (voir notamment la recommandation 8, plus bas).**
- 4) Étendre la durée de financement du PART (volet innovation sociale) et du programme d'Appel à projets en innovation sociale du MEI par le biais de l'augmentation financière accordée par la SQRI.** Les projets en innovation sociale, surtout lorsqu'ils visent une innovation de rupture, peuvent prendre du temps à démontrer leurs effets. Étendre la durée de financement de ces projets permettrait de mieux en mesurer l'impact.

- 5) **Bonifier le programme des projets en innovation sociale du MEI.** En premier lieu, il serait opportun d'augmenter les fonds disponibles pour le programme « projets en innovation sociale » du MEI. En second lieu, il pourrait être intéressant pour ce programme de s'inspirer des règles du programme Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC) du CRSNG, qui permet une plus grande souplesse dans l'utilisation des fonds pour répondre aux configurations variées des projets en innovation sociale. Par exemple, le CRSNG prévoit que les OSBL peuvent bénéficier d'une allocation permettant d'être compensés financièrement pour la participation de leur personnel à un projet de recherche et innovation. Également, il pourrait être pertinent, dans l'augmentation de l'enveloppe financière, de prévoir un soutien pour les jeunes chercheur.e.s de Collège.
- 6) **Revoir les règles d'admissibilité des programmes des FRQ,** afin que les chercheur.e.s de collège puissent déposer des projets comme chercheur.e principal.e dans les mêmes concours que les chercheurs.es universitaires, en plus de conserver les fonds dédiés à la recherche collégiale.
- 7) **Créer un nouveau programme provincial de financement, à date de tombée continue pour le financement de projets à court terme en innovation sociale avec des entreprises, des organisations et des communautés** (un peu comme sur le modèle du programme des *Subventions de développement de partenariat* du CRSNG, mais qui est actuellement limité aux seuls partenariats avec des entreprises). Ce programme permettra de développer et expérimenter des formes novatrices de collaborations et de partage de la propriété intellectuelle avec des entreprises et des organisations.
- 8) **Contribuer, via la SQRI, dans l'allocation des ressources des Collèges (FABES), à un financement de base pour le personnel professionnel et enseignant qui mène des activités de recherche et d'innovation, au titre de la mission de recherche des CÉGEPs et de services à la communauté locale et régionale qu'ils remplissent.** Bien que l'allocation des ressources dépende du MES, la SQRI pourrait en financer une partie puisque les Collèges mènent des activités avec les entreprises et les organisations locales qui ont des retombées socio-économiques. Ce financement pourrait être lié à des dégrèvements pour les enseignant.e.s qui préparent, obtiennent des subventions ou mènent des activités de recherche et à un montant correspondant à une certaine portion de la tâche des professionnels qui requiert des activités de recherche et d'innovation et des chercheur.e.s de CCTT. **Ces propositions visent ainsi à reconnaître davantage la mission de recherche et de service à la communauté locale et régionale que peuvent offrir les Collèges.**

- 9) Bonifier la subvention de fonctionnement des CCTT** dont la performance et l'impact sur le tissu socioéconomique du Québec ne sont plus à démontrer.
- 10) Renforcer les mesures de soutien à la mutualisation des expertises des chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheures de collèges et de leurs instances représentatives, tel que l'Association pour la recherche au collégial (ARC) et Synchronex, le réseau des CCTT.**
- 11) Bonifier le financement des programmes de subvention permettant le développement de projets par les chercheur.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s de Collège avec des partenaires hors-Québec.**
- 12) La SQRI devrait contribuer à mieux financer le Programme d'aide à la diffusion des résultats de recherche au collégial (PADRRRC)** qui met en valeur les travaux de recherche qu'effectuent les chercheuses et les chercheurs des établissements d'enseignement collégial (tant publics que privés et agréés aux fins de subventions) et des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). Une enveloppe devrait être aussi dédiée à soutenir l'organisation de colloques, notamment internationaux.
- 13) Mieux financer les infrastructures de recherche des collèges. Un programme devrait être créé afin de couvrir l'accès aux bases de données (articles et données) et la SQRI devrait offrir un programme pour mieux financer les infrastructures de recherche (bureaux, services administratifs et d'administration de la recherche). Également, il faudrait prévoir, au même titre que pour les universités, que des frais indirects de recherche (FIR) accompagnent l'ensemble des subventions de recherche pour les collèges.**
- 14) Bonifier les montants accordés dans les programmes de bourses pour les étudiant.e.s de Collège souhaitant s'impliquer en recherche afin de développer une relève de qualité.** À l'instar du programme de bourse pour étudiant-chercheur récemment développé au Cégep de Lapocatière en collaboration avec le CCTT Biopterre, il serait intéressant que la SQRI offre des fonds pour développer davantage ce genre de programme au sein de l'ensemble des collèges et de rendre possible le partenariat avec des chercheurs universitaires. Par ailleurs, le programme de bourses d'initiation à la recherche collégiale mis en place par le FRQSC devrait également être élargi à la possibilité pour des enseignants-chercheurs (sans qu'ils soient associés à un CCTT) de déposer des demandes.
- 15) Permettre aux enseignant.e.s-chercheur.e.s et chercheur.e.s retraité.e.s des Collèges de participer comme co-chercheur.e.s aux subventions de recherche du FRQ-SC.**